



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

Adoption d'une résolution annonçant l'intention du conseil municipal de doter Saint-Faustin-Lac-Carré d'un nouveau nom

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 8 février 2019 : Le 5 février dernier, le conseil municipal de Saint-Faustin-Lac-Carré a adopté une résolution affirmant son intention de changer le nom de la Municipalité pour **MUNICIPALITÉ DE MONT-BLANC**. Lors de cette séance du conseil, la date de la rencontre d'information publique au sujet de la nouvelle image et du nouveau nom a également été annoncée.

Que signifie l'adoption de cette résolution

L'adoption de cette résolution ne modifie rien pour l'instant, mais c'est la première étape officielle indiquant au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et à la Commission de Toponymie l'intention de la municipalité. Il s'agit du premier geste que doit poser un conseil municipal ayant un projet de changement du nom de sa municipalité.

Rencontre d'information le 23 février

Les citoyens sont invités à participer à une rencontre d'information qui aura lieu le samedi 23 février à compter de 10 h, au Chalet de la mairie. Le conseil municipal ainsi que le Comité de la nouvelle image seront sur place pour répondre aux interrogations des citoyens et échanger sur le sujet. D'ici là, les personnes souhaitant obtenir de l'information peuvent en tout temps visiter la section « Nouvelle image, nouveau nom » du site Internet de la Municipalité : www.sflc.ca.

–30–

Source :
Barbara Campbell
Agente de communications
Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré
819 688-2161, poste 231